



RETOUR DU PRINTEMPS

Chaque année, le 21 mars marque à la fois le début du printemps et l'ouverture de la Semaine d'actions contre le racisme. Le 21 mars - Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale - commémore en effet ce jour de 1960 où, à Sharpeville (en Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid.

En proclamant cette Journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale dans sa résolution 2142.

Mais cette année, cette Journée – devenue à Neuchâtel une semaine entière et progressivement une saison complète conçue par la société civile - prend un sens particulier.

Le vent d'intolérance, d'égoïsme et d'obscurantisme qui souffle de l'ouest et qui donne de l'air aux programmes de repli sur soi et de rejet de l'Etat de droit dans les pays qui nous entourent à un effet mobilisateur.

Les salles de débat sont pleines, les présentations publiques ont un succès remarquable. Les collectivités migrantes, les associations et les institutions qui ont mis sur pied des activités sont toutes surprises de la quantité de personnes présentes et de la vivacité des débats.

Comme si, secoués par les horreurs lues et entendues cet hiver, qui font de l'égale dignité et de l'anti-discrimination des tâches publiques plus nécessaires que jamais, nous avons besoin de nous retrouver pour nous rappeler de leur caractère essentiel pour la protection des droits et pour le bien-être commun.

Tout ce que nous entendons est inquiétant. Peut-être est-ce tout de même rassurant de savoir que nous ne sommes pas seul-es.

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, délégué aux étranger-ère-s

HOMMAGE À FRANCIS MATTHEY



Photos : Neuchatoi

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris, au sein de notre service, le décès de Francis Matthey. Nous avons eu l'honneur et le privilège de recueillir son témoignage en 2021, à l'occasion des 30 ans de la politique d'intégration du canton de Neuchâtel. Il s'était rendu dans nos bureaux à La Chaux-de-Fonds et, avec une rare humanité, avait partagé avec nous son parcours, ses convictions et les souvenirs marquants de son engagement.

Issu d'un milieu ouvrier et profondément marqué par les valeurs de solidarité transmises par sa famille, Francis Matthey a mené une carrière politique riche, d'abord à La Chaux-de-Fonds, puis au sein du gouvernement cantonal, et enfin au niveau fédéral. Il a toujours placé l'humain au cœur de ses priorités.

Dans l'entretien qu'il nous avait accordé, il racontait avec sincérité un épisode marquant de ses années comme conseiller communal : la scolarisation clandestine d'enfants de saisonniers, interdits de séjour à l'époque. Ne pouvant tolérer que ces enfants restent dans l'ombre, sans éducation ni perspective, il avait, avec la complicité discrète de l'école et d'une institutrice, organisé leur prise en charge — malgré l'illégalité de la démarche. Cet acte de désobéissance empreint de responsabilité

illustre à lui seul son sens profond de la justice et de la dignité humaine.

Durant ses trois législatures comme conseiller d'État, il a activement soutenu la mise en place d'une politique publique d'intégration, initiée par son collègue Pierre Dubois. Ensemble, ils ont œuvré à faire du canton de Neuchâtel un modèle en la matière : création du Bureau du Délégué aux étrangers, mise sur pied de la CTIE (Commission consultative pour l'intégration), et adoption de la première loi cantonale suisse sur l'intégration, en 1996. Si Pierre Dubois fut à l'origine de cette politique, Francis Matthey en a été un allié indéfectible, mettant son autorité politique et sa sensibilité au service de cette cause commune.

À ses yeux, l'intégration ne pouvait se résumer à un effort unilatéral. Il la concevait comme un processus de rapprochement mutuel, impliquant l'ensemble de la population — suisse-sse-s comme étranger-ère-s —, nécessitant des institutions ouvertes, des politiques volontaristes, et un engagement constant contre les discriminations. Il résumait sa pensée ainsi : « La cohésion sociale ne se décrète pas. Elle se construit. Il y faut de la confiance, le sens de l'intérêt commun et de la volonté. »

Nommé président de la Commission fédérale des étrangers, puis de la Commission fédérale des migrations (CFM), il a porté au niveau national cette vision d'une intégration fondée sur le respect, le dialogue interculturel et l'égalité des chances. Il s'est aussi exprimé avec courage contre la stigmatisation des étranger-ère-s dans l'espace public, dénonçant certaines campagnes électorales qui nourrissaient les peurs et fracturaient le tissu social.

Jusqu'à la fin, Francis Matthey est resté profondément attaché à sa région, présidant notamment le Conseil de fondation de l'Ancienne Poste au Locle. À la fois homme d'idées et homme d'action, il a marqué durablement la vie politique et sociale du canton, en incarnant une politique d'ouverture concrète, enracinée dans les réalités humaines.

Nous saluons avec une profonde gratitude sa mémoire et son héritage. Son témoignage, tout comme son parcours, resteront pour nous une source d'inspiration et un repère dans la poursuite de notre mission.

Redécouvrez l'interview accordée par Francis Matthey dans le cadre des éditions spéciales du COSM Info pour les 30ans de la politique d'intégration neuchâteloise [ici](#)

**RETOUR SUR LA SOIRÉE OFFICIELLE DE LA 30E ÉDITION
DE LA SACR**



Photo : Guillaume Perret

La soirée officielle marquant la 30e édition de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) s'est tenue le 20 mars dernier au Club 44, à La Chaux-de-Fonds.

Cet événement symbolique a réuni un large public venu célébrer trois décennies d'engagement en faveur de la lutte contre le racisme et les discriminations. La soirée a été ponctuée de discours officiels prononcés par des représentant-e-s des autorités, les co-présidentes du Forum TDTE et le parrain de cette 30e édition, Christian Mukuna, qui ont rappelé l'importance de poursuivre un travail collectif pour une société plus juste, inclusive et respectueuse de la diversité.

Ce moment fort a permis de revenir sur les actions menées depuis 30 ans, tout en mettant en lumière les défis actuels et futurs. Un bel hommage à l'histoire et à l'avenir de la SACR qui a été suivi par un échange entre l'écrivain David Diop et le professeur Loris Petris : Mémoire et humanité : Les identités plurielles qui sera bientôt en ligne sur le site du Club 44.

Les photos de la cérémonie sont à découvrir sur www.ne.ch/sacr

Discours :

[Discours Florence Nater](#)

[Discours Théo Bregnard](#)

[Discours Christian Mukuna](#)

[Discours Catherine Rohner](#)

ADOPTION DE LA NOUVELLE DÉCLARATION SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME À L'ÉCOLE PAR LA CDIP

Lors de son assemblée plénière, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a révisé la [Déclaration sur la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à l'école](#) qui datait de 1991.

La CDIP envoie ainsi un signal fort contre toute forme de racisme ou d'antisémitisme: par principe, les écoles ne tolèrent pas les incidents racistes ou antisémites et mettent en place des mesures actives pour les combattre directement. La culture scolaire encourage l'ouverture, et le racisme et l'antisémitisme sont abordés en classe à ce titre. Un volet de la formation initiale et continue des enseignant-e-s est d'ailleurs consacré à cet aspect et ces derniers peuvent s'appuyer sur du matériel d'enseignement et des services professionnels et pédagogiques dédiés.

Un rapport recensant les mesures et bonnes pratiques des cantons et des hautes écoles pédagogiques ainsi que les prestations qu'éducation²¹ et le Centre d'information et de documentation IDES fournissent aux responsables d'établissement scolaire et au corps enseignant complète la déclaration.

Plus d'information et documentation [ici \(2025-2\)](#).

[Communiqué de presse](#)

NOUVELLE BROCHURE CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

Le 21 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, UNIA a lancé une nouvelle brochure contre les discriminations au travail pour les jeunes et les apprenti-e-s.

Suite à une enquête d'UNIA ayant mis en lumière que près d'un tiers des apprenti-e-s subit des discriminations et du racisme dans le monde du travail en Suisse (dans la recherche d'emploi, en matière de salaire ou dans leur travail quotidien), UNIA a réalisé une brochure contre les discriminations au travail.

La brochure prodigue aux jeunes professionnel-le-s, qui sont particulièrement exposé-e-s aux discriminations, des conseils concrets pour se défendre contre la discrimination et aider activement les victimes. Elle explique des notions clés en rapport avec le racisme, propose des moyens d'action pratiques et contient des adresses de points de contact.

Plus d'information et possibilité de commander la brochure sur www.unia.ch

ÉTUDE DE RÉFÉRENCE ET SA SYNTHÈSE SUR LE RACISME ANTIMUSULMAN EN SUISSE

Sur mandat du Service de lutte contre le racisme (SLR), le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg a réalisé une [étude de référence](#) sur le racisme antimusulman en Suisse, dans laquelle il compile les acquis de la recherche et approfondit le sujet.

L'étude propose une définition de la notion de racisme antimusulman. Elle aborde également la dimension historique de la racialisation des personnes musulmanes en Suisse. Elle s'appuie en outre sur l'éclairage de spécialistes et de personnes racisées afin de mieux révéler la dimension structurelle du problème. Ce faisant, elle livre les expériences de celles et ceux qui y sont confrontés et leurs stratégies pour y faire face. Elle se conclut par des recommandations concrètes visant à mener une lutte globale contre le racisme antimusulman. Dans une [synthèse](#) élaborée par ses soins, le SLR présente les principaux résultats de l'étude, ainsi que les recommandations du CSIS.

DISCRIMINATION RACIALE ET AUTRES TYPES DE DISCRIMINATION – RÉACTIONS, CONSÉQUENCES ET AIDE AUX VICTIMES

En 2024, l'Office fédéral de la statistique a publié les résultats de l'enquête « Discrimination et racisme en Suisse 2023 ». Dans ce qui constitue un module de l'enquête Vivre en ensemble en Suisse (VeS), les spécialistes se sont penchés plus en détail sur la discrimination, en particulier la discrimination raciale. Pour la première fois, l'enquête VeS fournit des informations sur les conséquences de la discrimination, les réactions que celle-ci provoque et le soutien obtenu ou souhaité par les victimes. Le SLR en a tiré des conclusions, qu'il a publiées dans une fiche d'information, disponible prochainement en français sur racisme-en-chiffres.ch.

DES CONTES POUR ABORDER LA QUESTION DU RACISME

A l'occasion du BiblioWeekend 2025, la bibliothèque communale de Val-de-Travers, en collaboration avec la ludothèque, a proposé un après-midi jeux et contes autour des mots, pour petits et grands.

Accueillant l'exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme » du 24 mars au 11 avril, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme 2025, un focus spécial a été mis sur la thématique du racisme dans le choix des contes proposés aux auditeur-trice-s par la conteuse [Vi Indigaia](#).

Ainsi, de l'histoire d'une chèvre chinoise d'Afghanistan dont les trois chevreaux sont mangés par un loup, qui n'est pas sans rappeler le conte du Loup et des sept chevreaux des Frères Grimm, en passant par celui du Planteur de dattes ou encore du Dattier du Sultan, les notions de solidarité, de partage, d'ouverture à l'autre, de respect, de bienveillance mais aussi d'imaginaires et de référentiels

communs ont été amenées et questionnées de manière ludique.

PLÉNIÈRE CICM DU 11.02.2025 : EN BREF

Lors de la dixième assemblée plénière de la CICM, la présidente a mis en avant le rôle essentiel de cette commission. En tant qu'intermédiaire auprès du Conseil d'État, la CICM relaie les défis rencontrés par les institutions et associations qu'elle représente. Cet espace de dialogue favorise l'émergence d'idées concrètes visant à renforcer la cohésion multiculturelle et à promouvoir l'intégration.

Les échanges ont porté sur l'importance du partage d'informations au sein de la CICM mais aussi auprès des institutions, organismes et associations de migrant-e-s qui organisent des événements qui sont une source d'information, des moments de partage, de rencontre et de vivre ensemble. Un autre point essentiel a été soulevé : assurer une bonne visibilité et une communication officielle des travaux de la CICM et l'implication de ses membres. Ces derniers s'accordent sur la nécessité de s'inspirer des bonnes pratiques d'autres cantons afin de redynamiser et d'enrichir les actions de la CICM. Il a en outre été proposé d'organiser une table-ronde, sous l'initiative de la CICM, réunissant diverses associations, ce qui pourrait constituer l'un des projets phares de l'année 2026. Par ailleurs, il a été proposé d'inviter les délégué-e-s à l'intégration des Villes à une rencontre avec les membres de la CICM, dans le but de connaître les activités mises en place à l'échelle communale. Les membres ont exprimé leur souhait de participer au projet de régularisation des sans-papiers dans le canton de Neuchâtel.

Un tour de table a été organisé afin de donner aux membres l'opportunité d'exprimer leur souhait de poursuivre leur engagement lors de la prochaine législature

Enfin, M. Roland Nötzel, délégué à la domiciliation, a présenté la stratégie de domiciliation dans le canton de Neuchâtel, après 5 ans de déploiement.

AGENDA

24.03-27.10.25: Reprise des Lunchs du patrimoine à La Chaux-de-Fonds

Après une pause hivernale, les Lunchs du patrimoine chaux-de-fonniers ont repris le lundi 24 mars 2025. Ces visites gratuites, d'une durée de 30 minutes, sont conduites par la déléguée à la valorisation du patrimoine. Elles sont l'occasion de découvrir le patrimoine de La Chaux-de-Fonds afin de mieux appréhender l'espace dans lequel chacune et chacun vit, travaille, ou se déplace.

Les Lunchs du patrimoine ont lieu de 12h15 à 12h45, sont gratuits et sans réservation.

Plus d'info sur les lieux et dates dans le [Flyer](#).

[Communiqué de presse](#)

10.04.2025 : Finissage de l'exposition photographique : « Migration – l'avenir en rétrospective » et table ronde « Migrations végétales et humaines : le poids des mots »

A l'occasion de la 30e Semaine d'actions contre le racisme 2025, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Suisse & Liechtenstein, la Ville et le Canton de Neuchâtel organisent le finissage de l'exposition photographique : « Migration – l'avenir en rétrospective » du photojournaliste de Reuters, Darrin Zammit Lupi, le jeudi 10 avril à 17h30, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel (salle du conseil général). Celle-ci sera suivie dès 18h d'une table-ronde « Migrations végétales et humaines : le poids des mots ».

Interviendront durant la partie officielle : Berta Fernández-Alfaro - cheffe de mission, OIM ; Julie Courcier Delafontaine - conseillère communale de la Ville de Neuchâtel, en charge de la cohésion sociale ; Grégory Jaquet - chef du service de la cohésion multiculturelle et délégué aux étranger-ère-s.

Quant aux participant-e-s à la table-ronde, il s'agit de : Carolin Nehmé - chargée de projets, OIM ; Elodie Gaille - conservatrice en ethnobotanique, Jardin botanique de Neuchâtel ; Blaise Mulhauser - directeur, Jardin botanique de Neuchâtel.

[Affiche](#)

12.04.2025 : Conférence « Média et réseaux sociaux. Comment faire face aux discours décomplexés ? »

Dans le cadre de la Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme, la fédération africaine des montagnes neuchâteloises organise une conférence « Médias et réseaux sociaux. Comment faire face aux discours décomplexés ? », le samedi 12 avril 2025, à 17h30, à la Maison Peuple (1er étage), rue de la Serre 68 à La Chaux-de-Fonds

Conférencier-ère-s : Celia Jeanneret –Juriste ; Georges-André Lozouet - Commissaire adjoint de police et porte-parole ; Loris Bonfils - Journaliste à Canal Alpha ; Johannes Salah - Travailleur social, modérateur ; Pierre Monteiro - Collaborateur juriste à la Commission fédérale contre le racisme.

29.04.2025 : Conférence « L'Afrique et le monde » de François-Xavier Fauvelle

Le Club 44, en partenariat avec le Laténium Parc et Musée d'Archéologie et l'Association Génie citoyen, et en collaboration avec la librairie Aux Mots Passants, propose la conférence sur « L'Afrique

et le monde » de François-Xavier Fauvelle, le mardi 29 avril 2025 à 20h15 au Club 44 à La Chaux-de-Fonds.

Historien et archéologue de renommée mondiale, Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Histoire et archéologie des mondes africains » ainsi que directeur du Centre de Recherche Français à Jérusalem, François-Xavier Fauvelle est spécialiste des sociétés africaines médiévales et de leurs interactions politiques, culturelles, religieuses, économiques et techniques avec les sociétés des mondes islamiques et chrétiens. Il a conduit des recherches dans plusieurs pays africains où ses travaux ont notamment permis la découverte et la fouille de plusieurs villes médiévales.

Auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages dont le Rhinocéros d'or : histoires du Moyens Âge africains (2003, édition augmentée 2022) traduit dans une quinzaine de langues dont l'anglais et l'arabe, il a également codirigé (avec Anne Lafont) L'Afrique et le monde : histoires renouvelées (2022).

Plus d'information sur la conférence sur www.club-44.ch

08.05.2025 : Rendez-vous Carrières de l'OCOSP : « Réviser mon dossier de candidature »

Dans le cadre des Rendez-vous Carrières, l'OCOSP organise une nouvelle fois l'événement « Réviser mon dossier de candidature » destiné aux adultes et aux jeunes hors scolarité obligatoire.

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire relire leur CV et lettre de motivation par des professionnel-le-s lors d'un entretien individuel de 40 minutes. Cet événement a lieu le 8 mai prochain à l'OCOSP, Rue de Tivoli 28 à Neuchâtel.

Plus d'informations sur le [flyer](#) et sur la page [Rendez-vous carrières](#) de notre site.

Inscription obligatoire [ici](#).

20.05.2025 : Formation en matière de droit des étrangers

Le CSP organise une journée de formation en matière de droit des étrangers le mardi 20 mai 2025 de 8h30 à 17h à Neuchâtel. Le délai d'inscription est fixé au 8 avril 2025 (nombre de places limité).

La formation traitera notamment des conditions d'octroi et de maintien du permis de séjour (par exemple suite à une séparation) des ressortissant-e-s étranger-ère-s extra-européen-ne-s.

À l'aide de nombreux cas pratiques, les participant-e-s pourront mieux comprendre les différences entre les permis L, B, C ou encore F et obtenir des informations concrètes à transmettre aux personnes étrangères avec lesquelles ils-elles sont en contact dans le cadre professionnel ou privé.

La finance d'inscription est de 300 frs/professionnel-le et de 80 frs/étudiant-e-/bénévole du domaine du droit des étrangers/AVS/AI (repas de midi non compris). En cas d'absence, la finance d'inscription ne pourra pas être remboursée.

[Flyer](#)

[Formulaire d'inscription](#)



Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)